

LES USAGERS DU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Les vélos à assistance électrique (VAE) connaissent un fort développement. En 2018, plus de 110'000 VAE ont été écoulés en Suisse. Les ventes ont plus que doublé depuis 2013 (50'000 unités) et le VAE représente désormais un vélo vendu sur trois. Les VAE dont l'assistance est limitée à 25 km/h dominent le marché (86%), le reste revenant aux VAE 45km/h.

Le succès du VAE signifie l'adoption d'un nouveau mode de transport. Mais comment ses usagers se déplaçaient-ils auparavant? S'agissait-il d'automobilistes, ou au contraire de cyclistes réguliers? Pour mieux comprendre qui sont les usagers du VAE et pourquoi ils ont choisi de l'adopter, nous nous sommes intéressés à leur parcours de mobilité. Ce questionnaire s'inscrit dans des recherches récentes qui visent à dépasser une vision fixe de la mobilité (les habitudes à un moment donné) pour adopter une vision dynamique (la biographie des individus). On parle ainsi de «trajectoire cycliste» pour considérer l'évolution de la pratique du vélo, avec ses hauts et ses bas, à travers le parcours de vie et au gré d'évènements tels que l'entrée sur le marché du travail, les déménagements, les changements dans le ménage, etc.

Une enquête réalisée auprès de 1'500 usagers de VAE à Lausanne montre que leur public est en croissance, se féminise et rajeunit. Les femmes sont ainsi majoritaires parmi les usagers de VAE25 (58%) mais restent minoritaires pour les VAE45 (27%). Quant aux retraités, ils ne représentent que 10% de ces cyclistes. De manière générale, le VAE est fréquemment utilisé et ceci en particulier pour des déplacements utilitaires. Toutefois, les infrastructures cyclables sont encore trop lacunaires et limitent le développement du VAE comme celui du vélo mécanique.

Parmi les répondants, nous avons rencontré 24 usagers (14 hommes et 10 femmes, âgés de 25 à 81 ans). Les entretiens nous ont permis de reconstituer deux types de trajectoires cyclistes: les «restauratrices» et les «résilientes». Les trajectoires «restauratrices» concernent des individus qui ont connu, avant l'achat du VAE, une période d'interruption dans l'utilisation du vélo de plusieurs années. Le VAE leur a permis de reprendre la pratique utilitaire du vélo. Leur point com-

mun est qu'ils ne considéraient plus le vélo conventionnel comme une option pour se déplacer. Leur motivation pour adopter le VAE est notamment liée à la volonté de pratiquer une activité physique ou de réduire l'usage de la voiture. Sur la base de l'enquête, on estime qu'ils représentent environ 3 usagers sur 4 à Lausanne.

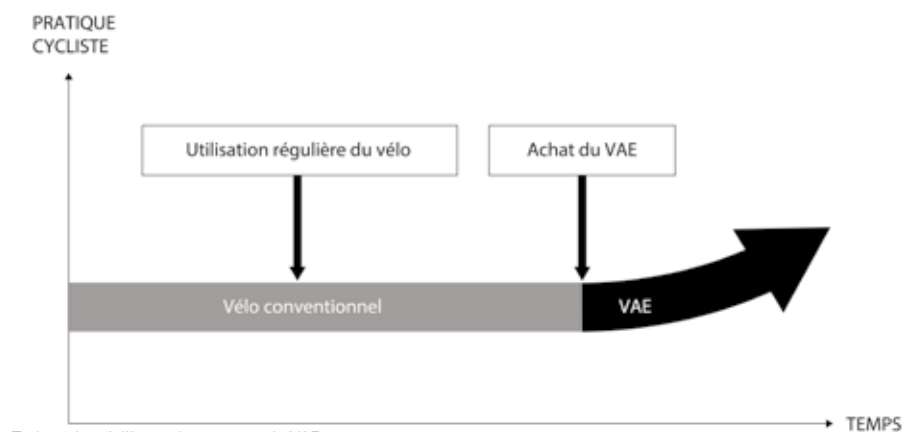
Les trajectoires «résilientes» comprennent des individus qui, avant l'achat du VAE, pratiquaient déjà le vélo régulièrement. Ils ont en commun un fort rapport au vélo depuis plusieurs années. Le VAE leur a permis de maintenir la pratique du vélo malgré des changements de résidence ou de travail, le transport d'enfants, ou la difficulté physique de faire du vélo, due à la pente ou à l'âge. Un quart des usagers de VAE sont dans ce cas de figure. Avec la poursuite du développement du VAE, cette catégorie prendra certainement de l'importance.

Ces résultats montrent que les usagers de VAE entretiennent un rapport différencié au vélo selon leur trajectoire cycliste. Alors que les premiers entreprennent un retour au vélo après un arrêt en y cherchant un moyen de reprendre une activité physique ou un gain de temps, les seconds visent à maintenir l'importance de la pratique du vélo, qui représente souvent leur mode de déplacement principal.

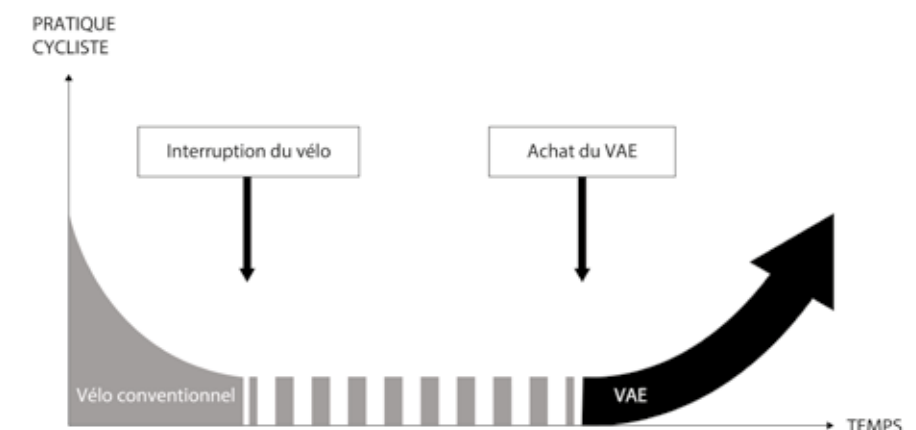
Dimitri Marincek & Patrick Rérat

Pour en savoir plus:

Marincek Dimitri, Ravalet Emmanuel & Rérat Patrick, La pratique du vélo à assistance électrique à Lausanne, https://serval.unil.ch/notice/serval:BIB_BDAC03019771



Trajectoire résiliente des usagers du VAE



Trajectoire restauratrice des usagers du VAE